

République Française  
Département : PYRENEES-ORIENTALES  
Arrondissement : Prades  
Commune : SAINT-FELIU D'AMONT

-  
-  
**Procès verbal**

Le lundi 10 février 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 04 février 2025, s'est réunie sous la présidence de Robert OLIVE.

-  
Secrétaire de la séance : Joselyne CAMPS

**Présents** : Jean-Paul BONNET, Joselyne CAMPS, Florence CARTA, Benjamin CAZES, Christel FORTUNA, André GIOANNI, Marie-Françoise LANCIAUX, Sylvain LIEGARD, Jean-claude MORAT, Françoise OLIVE, Robert OLIVE, Roselyne DIAZ, Florence BAPTISTE

**Représentés** : Jean-Christophe BOURQUIN représenté par Florence CARTA, Alain CATALA représenté par Jean-Paul BONNET

**Absents et excusés** : //

**Ordre du jour** :

Approbation du procès-verbal de la séance du 20/12/2024

Budget communal 2024 : Décision modificative n°6

Déclaration d'intention d'aliéner

Informations diverses

-  
En ouverture de séance, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus présents à la réunion du conseil municipal de ce lundi 10 février 2025. Treize élus étant présents et deux étant représentés, le conseil municipal est au complet.

**I - Approbation du procès-verbal de la séance du 20/12/2024**

Le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2024 ayant été annexé à la convocation du conseil municipal de ce soir, tous les élus ont pu en prendre connaissance en amont de la séance. Monsieur le Maire donne, tout de même, lecture de ce PV et le soumet ensuite à l'approbation. Unaniment les membres du conseil municipal enterrinent le document.

## **II - Budget communal 2024 - Décision modificative n°6 (N° DE\_2025\_001)**

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>Fonctionnement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
681 (042)	Dot. <u>amort.</u> et prov. Charges de	0,00	-6,00
011 - 6064	Fournitures administratives	0,00	6,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Investissement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
28041512 (040) - 0	<del>Subv. Grpt</del> : Bâtiments, installations	-20,00	0,00
10222 - 0	FCTVA	20,00	0,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Le Maire, invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

## **III - Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'il a été rendu destinataire, le 30 décembre dernier, d'une déclaration d'intention d'aliéner envoyée par Maître François-Emmanuel DELUBAC notaire à Cabestany. Le bien concerné est la parcelle cadastrée section A n°427 sise au 6 rue Victor Hugo. Après avoir entendu Robert OLIVE le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption et laisse la vente Consorts DIAZ / ZANINA GUILLAUME se poursuivre.

Avant de clore ce point, Monsieur OLIVE informe l'Assemblée que depuis le 01/01/2025 avec le transfert de compétence de planification du document d'urbanisme, c'est la communauté de communes Roussillon-Conflent qui doit se prononcer sur les Déclaration d'Intention d'Aliéner car le Droit de Préemption Urbain étant directement attaché au Plan Local d'Urbanisme, le transfert de la compétence PLU transfère, de facto, la compétence DPU. Le Maire ajoute que la communauté de communes Roussillon-Conflent pourra, si elle le décide, choisir d'ici quelques temps de déléguer la compétence aux communes et ce en totalité ou de façon partielle ou ponctuelle.

## **IV - Informations diverses**

### 1. antenne du cabinet médical de Millas

Marie-Françoise LANCIAUX fait le compte-rendu du rendez-vous qui s'est tenu le 6 février 2025 avec Oscar GANZHORN, coordinateur régional chargé du développement des centres de santé.

Robert OLIVE quant à lui, présente le devis estimatif des travaux à réaliser dans le local sis au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, pour l'aménagement du cabinet médical dont le coût s'élève à 19.209,60 € TTC (création d'une rampe d'accès depuis la rue et aménagements intérieurs). Les membres du conseil municipal l'autorise à le signer.

André GIOANNI demande la date à laquelle pourrait être mis en service cette antenne du cabinet médical de Millas.

## 2. Budget eau et assainissement

Robert OLIVE communique les résultats de l'exercice 2024 et signale aux élus qu'une proposition du budget 2025 sera présentée et étudiée lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

## 3. Budget communal 2025

Le Maire présente deux devis à l'assemblée délibérante, le premier concerne l'entretien des espaces boisés : il s'agit d'un contrat de 5 ans pour l'élagage des platanes de la place de la République et de La Placeta (1 passage par an) ainsi que du débroussaillage du bassin de rétention de l'avenue de Cerdagne (3 passage par an). Le second devis présenté concerne l'achat du matériel de vidéoprotection pour sécuriser tous les bâtiments de l'esplanade Christian Bourquin. Le conseil municipal valide unanimement ces deux devis et autorise le Maire à les signer.

## 4. Lutte contre la cabanisation

Robert OLIVE informe les membres du conseil municipal que le samedi 1er février 2025, accompagné de sa première adjointe - Marie-Françoise LANCIAUX, il s'est rendu, suite à un signalement, constater une infraction de cabanisation sur les parcelles cadastrées section A n°524,525,526, et 527. Puis il ajoute, qu'un procès-verbal a été dressé et que ce document va être transmis au Procureur de la République.

## 5. Nettoyage de La Coumelade

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été cosignataire d'un courrier envoyé le 31 janvier 2025, au SMTBV, par les maires de Corbère-les-cabanes, Corbère, Millas et Saint-Féliu d'Amont pour que soit réalisé régulièrement l'entretien du cours d'eau. Les maires ont fait part, au Président du syndicat, de leurs inquiétudes car la végétation reprend naturellement possession du lit et que cela crée un risque d'embâcle qui pourrait provoquer une inondation et de gros dégâts en cas de fortes pluies.

Jean-Claude MORAT fait remarquer que les travaux de nettoyage sont conséquents car il faudrait en plus du débroussaillage que soit enlevé des quantités énormes de matériaux et il est sur ce point rejoint par Françoise OLIVE qui partage cet avis.

Robert OLIVE rappelle la difficulté des conditions pour obtenir, des services de l'État, l'autorisation de pénétrer dans le lit de la rivière car pour effectuer ce type de travaux il faut que les collectivités se voient délivrer une déclaration d'intérêt général.

## 6. Retours de réunions

### *a. Plan de Prévention des Risques d'Inondation*

Robert OLIVE rappelle aux conseillers municipaux que le 27 janvier 2025 à 18h30 s'est tenu en salle de cérémonie, à la mairie, une réunion organisée par les services de l'Etat (DDTM) où le bureau d'études CEREG a présenté à la population les nouvelles cartographies liées au risque inondation. Le sous-préfet de Prades était présent ainsi que 15 élus communaux et une trentaine d'habitants de la commune.

### *a. Fibre internet*

Il est rappelé aux membres du conseil municipal que jeudi 6 février 2025 une salle municipale a été mise à disposition de Numérique 66 afin que les opérateurs internet proposent leurs services "Fibre" à la population car d'ici peu le réseau cuivre ADSL sera supprimé et il sera obligatoire d'utiliser le réseau fibre pour se connecter à l'internet. Une vingtaine de personnes du village se sont déplacées en mairie.

## 7. Quelques dates de l'agenda du Maire

=> 21 février 2025 : Rendez-vous avec la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour lui demander d'étudier la possibilité de la réouverture d'une entrée sur la RD 66 (ex RN 116) depuis le rond-point situé entre les deux St-Féliu.

=> 6 mars 2025 : Signature de la convention entre la commune et Perpignan Méditerranée Métropole

Communauté Urbaine pour la mise en service d'une connexion de secours sur le réseau de distribution d'eau potable communal.

=> 25 mars 2025 : La revue de casernement de la brigade territoriale de gendarmerie de Millas aura lieu en mairie de Saint-Féliu d'Amont

#### 8. Statistiques 2024

Monsieur le Maire communique aux élus les statistiques des pompiers et celle du service de police municipale pluricommunale.

Pour les pompiers il y a eu sur le territoire communal 35 interventions (1 accident / 4 incendies / 1 opération diverse et 29 secours à personnes). La police municipale pluricommunale quant à elle, a été présente près de 91 heures à Saint-Féliu d'Amont.

#### 9. Vie associative

=> Monsieur le Maire indique qu'il a assisté à L'assemblée générale du comité des fêtes "Les Festaires de Sant Feliu d'Amunt (le jeudi...).

=> Les élus qui ont été bénévoles et/ou qui ont assisté au Cross des Fontaine organisé par "Les 1.000 pattes Féliciennes" le 2 février dernier ont fait un retour de cette manifestation.

=> Les membres du conseil municipal qui ont assisté, hier - dimanche 9 février, à la raffle organisée par l'association "Les Amis de l'École" font un bref compte-rendu de l'après-midi.

=> Les membres du conseil municipal sont informés de deux manifestations à venir :

- le 22 février, l'association Les Raisins de l'Humour organisera à la salle polyvalente une soirée théâtre offerte à la population par la municipalité.
- le 9 avril, la commune va inviter l'ensemble de la population à participer à une soirée "goigs dels ous"

#### 10. Divers

Les élus sont informés :

- Du vol du parc à vélo qui se trouver installé tout près de l'aire de jeux sur l'esplanade Christian Bourquin
- D'une fuite sur les canalisations du réseau de distribution d'eau potable au cami de la font (la réparation va intervenir dans la semaine et sera effectuée par les agents du service technique communal)
- Réception d'un mail, en mairie, envoyé par un administré pour remercier l'équipe municipale du présent offert, en fin d'année, aux aînés de la commune.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, Le maire clôt la réunion et lève la séance à 20h12

Robert OLIVE  
Président de séance

Joselyne CAMPS  
Secrétaire de séance